



FORMATION ACTEUR PRAP 2S

*Prévention des Risques
liés à l'Activité Physique*

Option sanitaire et médico-social

Infos

Public concerné

Tout personnel exerçant dans des établissements sanitaires ou médico-sociaux ou à domicile

Participants

8 à 10 participants

Durée

4 jours avec un travail intersession (soit 28h)

Calendrier

Cf. QR code



LIEU

IFSI du Pays d'Erstein ou sur site



INTERVENANTS

Deux titulaires du certificat PRAP 2S certifiés INRS



COÛT

756 € par participant à l'IFSI et sur devis pour un groupe de 10 participants sur site



CONTACT et RENSEIGNEMENTS :
secretariat@ifsi-ch-erstein.fr
03 88 75 36 50



OBJECTIFS

Le niveau de formation d'acteur PRAP 2S favorise le déploiement des bonnes pratiques de prévention par le professionnel sur son poste de travail.

C'est une formation-action qui vise à :

- identifier les principaux risques et dommages liés à son poste de travail,
- observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain,
- proposer des pistes d'amélioration,
- participer à la démarche de prévention,
- Accompagner La Mobilité (ALM) de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.



MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA FORMATION D'ACTEUR PRAP 2S

Méthodes et moyens pédagogiques	Formation-action se déroulant en alternance entre formation et période d'application sur le poste de travail : <ul style="list-style-type: none">• exposés théoriques,• études de cas et d'application,• expérimentation de méthodes et d'outils,• échanges entre les participants et le formateur. Les supports : diaporamas, documents pédagogiques de l'INRS, matériels pédagogiques
Modalités d'intersession	Observer et analyser une situation de son poste de travail



PASSAGE D'ÉPREUVES CERTIFICATIVES

Un certificat « Acteur PRAP 2S » est délivré selon le modèle national par l'intermédiaire de l'entité habilitée.

Les deux critères de certification sont le suivi de la totalité de la formation par le candidat et sa réussite aux épreuves certificatives.